

ÉLECTIONS AU CNESER

**LE 22 MARS 2011, VOTEZ ET FAITES VOTER
pour la liste des candidats présentée par le Sgen-CFDT**

LE CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE : SA COMPOSITION, SON RÔLE

Le Cneser est présidé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant et est composé de 69 membres. 29 représentants des personnels (et autant de suppléants) sont élus à bulletin secret et par collèges pour quatre ans : 22 enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs, 7 représentants des personnels BIATOSS dont un conservateur des bibliothèques. Onze étudiants sont élus pour deux ans. La CPU et la CDEFI ont 5 représentants. Les autres membres sont désignés parmi les grands intérêts nationaux (organisations patronales, syndicales, parents d'élèves...).

Le CNESER examine le budget de l'enseignement supérieur, se prononce sur les orientations générales de l'enseignement supérieur, sur les diplômes et sur la gestion des universités, sur les modifications statutaires des établissements qui dépendent des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Santé, de la Culture, de l'Agriculture, de l'Éducation et des Sports. Il a également un rôle disciplinaire (pour les enseignants et les étudiants).

**[JE VOTE
SGEN-CFDT]**

LE SGEN-CFDT REVENDIQUE

Pour l'enseignement supérieur et la recherche, le Sgen-CFDT revendique :

- **des modifications substantielles de la loi LRU** et des établissements plus démocratiques ;
 - **composition du CA** (retour à la proportionnelle pour les enseignants, augmentation du nombre d'élus BIATOSS et étudiants) ;
 - **élection du président** (retour à la participation des personnalités extérieures) ;
 - **mise en place de structures de discussion collégiales** afin de préparer les décisions du CA ;
 - **mise en place de contre-pouvoirs** (commissions de recours) ;
 - **institution de structures démocratiques et transparentes** de gestion des carrières de tous les personnels ;
- **un renforcement du rôle du Cneser** qui doit devenir un vrai lieu de débat et de définition des objectifs et des outils d'évaluation ;
- **une politique visant à l'élévation du niveau de qualification général** ainsi que du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle.

LE SGEN-CFDT, UN SYNDICAT GÉNÉRAL

Syndicat général, le Sgen-CFDT rassemble tous les personnels, fonctionnaires et contractuels.

Dans chaque université, IUFM, IUT, unité de recherche, grand établissement, grande école, la section syndicale regroupe tous les adhérents du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'appartenance du Sgen à la CFDT permet d'être présent et actif sur tous les grands dossiers, dont ceux de la Fonction publique : emploi, salaires, temps de travail, formation continue, conditions de travail, dialogue social, hygiène et sécurité, mais aussi :

- **de débattre et d'agir** avec les salariés d'autres secteurs d'activités, publics et privés ;
- **d'organiser la solidarité,** par exemple, pour l'emploi des jeunes, la réforme de la fiscalité, la défense du régime de répartition des retraites.



www.sgen.cfdt.fr

ÉLECTIONS AU CNESER

Revendications du Sgen-CFDT

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Les difficultés nées de l'insuffisance et de l'inégalité des taux d'encadrement des étudiants et des problèmes récurrents de locaux ne sont pas résolues. Il faut un plan pluriannuel de créations d'emplois pour l'enseignement supérieur et la recherche publics, qui prenne en compte l'amélioration de l'encadrement, le soutien à la recherche et l'épanouissement de spécialités nouvelles. Bien au-delà du plan « campus », la construction de locaux et la rénovation de bâtiments anciens ou dégradés doivent rester une priorité, dans le respect des normes environnementales. Il faut accentuer l'effort en matière de maintenance et de sécurité. Chaque enseignant doit avoir accès aux équipements de base : bureau, informatique, moyens de communication. Il faut poursuivre l'effort pour les crédits de bibliothèques et de documentation. **Pour les personnels sur postes second degré, le Sgen-CFDT revendique la reprise des négociations et l'allègement des services en fonction des responsabilités exercées.**

SOUTENIR LA RECHERCHE

Pour que la recherche soit réellement une priorité nationale, une augmentation du budget de la recherche publique s'impose afin que recommence à croître la part de la dépense de recherche dans le PIB du pays. Les conditions d'exercice de l'activité de recherche doivent être nettement améliorées. L'organisation du travail de recherche doit être faite de façon collégiale, hors de toute vision mandarinale. Il faut prendre en compte le développement de la recherche dans les établissements jeunes ou de taille encore moyenne, ainsi que dans les sites délocalisés. Le Sgen-CFDT se prononce pour le maintien et le renforcement des aides publiques à la diffusion et à la consultation de la science et des ressources électroniques. Il s'attachera à la reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives et à sa valorisation dans les 3 fonctions publiques.

RENFORCER LA LICENCE ET LE MASTER

Compte tenu des limites du plan « réussir en licence », qui ne doit pas être considéré comme une fin en soi, une nouvelle politique favorisant l'articulation entre lycées et enseignement supérieur doit être mise en place. De même, le cycle licence appelle une organisation des études forte et lisible permettant aux étudiants de réaliser une orientation et une spécialisation progressives tenant compte de la diversité des publics. Ceci implique un renforcement de la dotation en postes d'enseignants-chercheurs par l'État, un décloisonnement des quatre filières post-bac et des moyens pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants. Les connaissances et compétences acquises doivent viser le développement de l'initiative et l'autonomie des étudiants et rendre possible l'insertion professionnelle immédiate ou la poursuite en master. Le master doit être confirmé comme un cycle de 4 semestres permettant l'ouverture internationale et la découverte de la recherche permettant l'insertion professionnelle. **Licence et master doivent être conçus comme des briques d'un processus de formation tout au long de la vie.**

ACCROÎTRE LES RELATIONS INTERNATIONALES

Les établissements doivent être à même de renforcer leurs collaborations avec les universités des pays émergents et des pays développés. L'amélioration de la mobilité étudiante passe par l'augmentation de son financement. Favorable à l'espace européen de la recherche, le Sgen-CFDT demande une plus grande transparence des procédures de financement du Conseil européen de la recherche. Le CNESER doit pouvoir examiner la politique universitaire européenne de la France et les moyens attribués.

FORMER TOUS LES ENSEIGNANTS

L'élévation de la formation et du recrutement à bac+5 ne doit pas servir d'alibi à la suppression de l'entrée progressive des stagiaires dans le métier. Le Sgen-CFDT exige l'abrogation des décrets de juillet 2009. Les universités doivent bénéficier des moyens nécessaires pour assurer toutes les dimensions des nouveaux masters : recherche et préparation à la fois aux concours et au métier.

DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ampleur des besoins à satisfaire par les universités et les autres établissements appelle des budgets de l'État ambitieux et pluriannuels. Les moyens en crédits et en postes doivent être alloués en respectant les engagements pris dans les contrats désormais quinquennaux et en tenant compte de critères nationaux rééquilibrés, hors de toute préférence idéologique. Un Comité d'orientation de l'allocation des moyens doit être créé et le système dit SYMPA doit être révisé. Dans l'immédiat, le Sgen-CFDT demande la transparence sur l'évolution des dotations publiques et sur la répartition des crédits, ainsi que sur ceux du « grand emprunt ». Les contrats, établis au terme d'une vraie négociation respectant le projet d'établissement, doivent représenter la voie principale du développement universitaire. Le Sgen-CFDT est pour la mise en place d'un outil commun permettant de réellement mesurer la situation de chaque établissement, d'allouer des crédits a priori correspondant aux objectifs du contrat et d'intégrer l'ensemble des financements et moyens reçus (publics et autres).

Le CNESER devra suivre de très près les transformations régionales et nationales du paysage universitaire. Si le Sgen-CFDT considère que les rapprochements en cours entre établissements d'enseignement supérieur peuvent être favorables à de réelles synergies au sein du service public, il veillera à ce qu'ils ne se traduisent pas par la capture de la majorité des crédits et des étudiants par quelques pôles et par l'émergence de pouvoirs insuffisamment contrôlés.

Le Sgen-CFDT demande que les recompositions en cours et les multiples structures se dotent de gouvernements transparents et démocratiques, rendant compte aux personnels de leurs décisions.

Enseignants-chercheurs, Enseignants, Chercheurs
le 22 mars 2011, votez et faites voter pour le Sgen-CFDT



ÉLECTIONS AU CNESER

Collège BIATOSS

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les personnels Biatoss vivent une forte dégradation des conditions d'exercice de leur métier. Elle résulte de la politique menée sans concertation tant par les pouvoirs publics concernant l'éducation, la recherche... que par les établissements. L'absence de moyens nouveaux - pour faire face aux tâches maintenant effectuées dans les établissements depuis le passage aux responsabilités et compétences élargies - est aussi source de développement du stress et de la souffrance que vivent beaucoup de nos collègues des services de ressources humaines, financiers, de scolarité, des bibliothèques... À cela viennent s'ajouter de nombreuses réformes internes sans cesse modifiées avant d'arriver à terme.

CHARGES DE TRAVAIL

Ces dégradations aboutissent à un alourdissement des charges de travail, une perte de sens des tâches demandées et également à une certaine frustration due à des politiques clientélistes sur les carrières et les indemnités. La situation est aggravée par une inadaptation des locaux actuels ou nouvellement construits (bureaux, bibliothèques, labos, amphithéâtres). Faute de dialogue suffisant avec les utilisateurs, ils ne répondent pas à leurs besoins. Les personnels constatent le manque de prise en compte des règles d'hygiène et de sécurité du code du travail.

Avec le Sgen-CFDT
Pour nos conditions de travail

STATUTS DES PERSONNELS

Le Sgen-CFDT rappelle son attachement aux filières interministérielles et, entre autres, au développement d'une filière administrative interministérielle à laquelle seraient rattachés les personnels administratifs tant du scolaire que du supérieur, mais aussi de jeunesse et sports. Le Sgen-CFDT rappelle son opposition aux conclusions du rapport Schwartz qui allaient à l'inverse de nos revendications.

Les postes permanents des établissements d'enseignement et de recherche doivent continuer d'être pourvus par des personnels titulaires de la fonction publique d'État. Le recours à des personnels contractuels doit rester exceptionnel.



LES CHOIX DU SGEN-CFDT POUR LES PERSONNELS BIATOSS

Le Sgen-CFDT revendique :

- le recrutement d'emplois statutaires ;
- une gestion prévisionnelle des emplois pour faire face aux départs en retraite des prochaines années ;
- une meilleure qualité de vie physique et mentale au travail incluant une culture de l'hygiène et de la sécurité, une meilleure organisation du travail...
- l'association de tous les personnels concernés par les regroupements d'établissements (PRES...) ;
- un véritable dialogue social.

Dans la lignée de ce que la CFDT a défendu au niveau de l'ensemble de la Fonction publique, nous agissons pour une amélioration statutaire et sociale.

- Le Sgen-CFDT s'élèvera contre toutes tentatives et tous projets qui remettraient en cause le service public d'enseignement supérieur et de recherche, notamment par des privatisations ou externalisations.
- Le Sgen-CFDT continuera la bataille contre la précarisation des emplois.

PERSONNELS BIATOSS

le 22 mars 2011, votez et faites voter pour le Sgen-CFDT



ÉLECTIONS AU CNESER

BIBLIOTHÈQUES ET DOCUMENTATION Personnels scientifiques des bibliothèques

MISSIONS DES BIBLIOTHÈQUES

- **Les services communs de la documentation (SCD) et les bibliothèques inter-universitaires** ont vocation à fédérer, gérer, développer et conserver l'ensemble des ressources documentaires des établissements d'enseignement supérieur, mais leurs missions vont bien au-delà avec la formation des étudiants à la recherche documentaire, la valorisation du patrimoine numérique (recherche et pédagogie), la création de systèmes d'information documentaires intégrés dans les espaces numériques de travail et les systèmes d'information des établissements.

**La documentation, les bibliothèques :
facteurs de réussite pour les étudiants,
ressources indispensables
à une recherche de haut niveau**

- **La formation des étudiants et l'offre d'une documentation adaptée contribuent à la réussite en licence.** Une place doit être systématiquement réservée à la formation à la recherche documentaire dans les cursus universitaires du L au D. Les bibliothèques doivent être dotées des moyens en personnel pour renforcer cette mission.
- **Souvent seuls lieux de convivialité des universités, les bibliothèques participent au développement de la vie étudiante** mais ne peuvent, à elles seules, remplir cette mission. L'évolution vers des « learning centers », l'extension des horaires d'ouverture doivent s'accompagner d'une réelle réflexion sur la vie des campus, sur l'évolution des méthodes d'enseignement, sur le calendrier universitaire.

INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

- **Conscientes que l'accès à l'information scientifique et technique est essentiel pour la recherche, les bibliothèques ont su promouvoir et développer une offre documentaire de qualité, notamment électronique.** Le cadre concurrentiel de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'après LRU nécessite la poursuite de la mise en cohérence des politiques documentaires des universités et des organismes de recherche. Une politique nationale d'acquisition des ressources documentaires électroniques doit être mise en œuvre pour garantir un accès égal à ces ressources sur tout le territoire à tous les usagers.

DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC

La défense du service public d'enseignement supérieur nécessite une politique d'investissements humain et financier.

- **Partie prenante de l'ensemble des missions de l'université, les personnels de bibliothèque doivent être associés,** à tous les niveaux, à la définition de la politique documentaire de l'établissement au delà du seul conseil de documentation mais aussi aux projets scientifiques et pédagogiques.
- **Face au développement de l'autonomie des établissements (loi LRU),** l'évaluation et notamment le rôle de l'inspection générale doivent être renforcés afin de suivre l'évolution des services documentaires et l'accomplissement de leurs missions sur l'ensemble du territoire.
- **Pour accompagner les étudiants dans leur projet d'études supérieures,** faire face au développement et à la complexité des missions, nous avons besoin de postes en nombre significatif et de budgets à la hauteur des enjeux d'une grande politique scientifique. Les effets d'annonce ne suffisent pas !
- **Le recours à des non titulaires,** lourd de conséquences pour les intéressés (précarité, bas salaires, absence de perspectives) comme pour le service public, doit être limité et l'intégration à la Fonction publique des agents contractuels doit être favorisée.
- **Les importants départs en retraite à venir** doivent être intégralement remplacés pour faire face à l'accroissement des besoins (nombre d'étudiants et des formations, diversification des sources documentaires, complexité des missions).

LE SGEN-CFDT, UN SYNDICAT CONFÉDÉRÉ

Dans le cadre conféré qui est le sien, le Sgen-CFDT, toujours attentif aux évolutions des filières voisines et des autres fonctions publiques, refuse tout repli corporatiste sur notre filière et assume les évolutions quand elles sont positives. Pour le personnel scientifique, le Sgen-CFDT demande en particulier :

- **le maintien et le renforcement des passerelles et du parallélisme de carrières avec les enseignants-chercheurs,** ainsi qu'avec les conservateurs du patrimoine, c'est ainsi que la fusion des deux premiers grades de conservateurs fut obtenue.
- **le renforcement du droit à la formation tout au long de la vie,** afin de faciliter la mobilité tout au long de la carrière.

Le Sgen-CFDT revendique des conditions ambitieuses de mise en œuvre et d'application de l'ensemble de nos missions.

**LE 22 MARS 2011
Votez et faites voter pour le Sgen-CFDT**